

Organisation des ateliers musicaux

2016-2017

Les ateliers resteront au nombre de **10 séances pour 7 €**.

Vous pouvez commander jusqu'à 30 séances, sous réserve de pouvoir satisfaire la majorité des demandeurs. Les animations reprendront **le 12 septembre...**

Pour préparer la rentrée musicale, pourriez-vous compléter le bon de commande pour **le 8 juillet** et me les renvoyer **uniquement par mail** ? *Merci*

Marie-Paule Letawe

mpletawe@vitaminemusic.org

mpletawe@me.com

Informations importantes :

→ Le titulaire de la classe doit rester présent durant toute l'activité et veiller au bon déroulement de l'activité : être attentif, silencieux... Les animations ont d'autant plus d'impact quand il participe, dialogue des désirs et progrès des enfants et réutilise les chansons et activités mais ceci est laissé à l'envie et au choix de chacun.

→ L'animatrice (ou la responsable) doit être prévenue à l'avance de l'annulation d'une séance.

Bonnes vacances!